

C'est une structure de plan permettant de **répondre à des sujets polémiques** ou à **des questions invitant à une discussion, à une confrontation de point de vue.**

Il se présente en **deux parties : Thèse / Antithèse.**

On l'utilise pour répondre à un sujet sous forme de **question fermée** : à savoir à laquelle on peut répondre par oui ou par non.

Exemple de sujet :

***Faut-il se méfier de l'amour ?***

Ce libellé pose une question fermée à laquelle on peut répondre par oui ou par non.

⇒ **Oui**, il faut se méfier de l'amour.

OU

⇒ **Non**, il ne faut pas se méfier de l'amour.

Ce sujet invite à la discussion, à un débat. Il confronte plusieurs points de vue et donc appelle un plan concessif.



### ATTENTION AU PIEGE



Cependant, le plan ne doit pas être une juxtaposition de deux idées / thèses complètement opposées sinon il se contredit et le correcteur ne comprendra plus rien. On ne peut pas affirmer une chose puis son contraire.

Exemple de sujet :

***Internet est-il dangereux ?***

On ne peut pas proposer le plan suivant :

I) **Oui**, Internet est dangereux

II) **Non**, Internet n'est pas dangereux.

**THÈSE**  
**ANTITHÈSE**

Ce plan ne propose pas de réponse à la question posée et se contente d'opposer deux opinions. La deuxième partie (II) contredit purement et simplement la première partie (I).

**Le plan concessif doit être nuancé** et **dépasser l'opposition** de la manière suivante :

I) **Oui**, Internet est dangereux.

II) **Mais**, on peut l'utiliser avec précaution.

**THÈSE**  
**ANTITHÈSE**

Les objections apportées permettent de faire avancer le débat, de faire évoluer le raisonnement tout en restant cohérent.